



Personne reconnu handicapé en Italy voulant venir en France

Par **Babswazig**, le **24/04/2014** à **19:03**

Bonjour j'aimerais vous faire part d'une situation pour avoir des informations, je suis titulaire d'une carte de séjour italienne à durée indéterminée en plus de cela j'ai un handicap de 46% reconnu je travaille actuellement mais dans des conditions difficiles à savoir que je travaille 9h30 à 10 heures par jour en plus il y a le phénomène du racisme que nous vivons, je voudrais savoir si j'ai la possibilité de vivre et travailler en France avec ma carte de séjour et si mon handicap sera reconnu et éventuellement les papiers à fournir. merci de votre compréhension.

Par **Delit33**, le **25/04/2014** à **01:28**

Bonjour,

voici un lien intéressant: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2739.xhtml>

En ce qui concerne votre reconnaissance de travailleur handicapé, il faut faire un dossier auprès de la Maison Départementales des Handicapés du département de votre lieu de travail.